



# STATION D'ÉPURATION, UNE ARCHITECTURE INTÉGRÉE...

*Face à l'obsolescence de notre station d'épuration, la commune a décidé de se doter d'un outil de traitement performant, fiable, intégré dans son environnement et surtout vertueux.*

## ■ La genèse du projet

C'est en 2020 que la commune de Léognan s'engage sur cet onéreux projet mais néanmoins nécessaire. En effet, un arrêté préfectoral du 14 août 2019 impose à la commune, comme à 373 autres agglomérations d'assainissement, de se mettre en conformité avec la réglementation européenne en matière de rejets de la station d'épuration.

Des études sont alors lancées afin de trouver les meilleures solutions tant du point de vue environnemental que budgétaire. C'est un investissement colossal : plus de 7,5 millions d'euros dont 3 millions sont cependant pris en charge par l'Agence de l'eau Adour-Gironde.

Le projet validé est ambitieux. Il repose sur des procédés de traitement innovants, performants, fiables et évolutifs en adéquation avec la volonté municipale de transition écologique.

La réalisation consiste en la démolition des serres solaires et la construction d'une nouvelle station d'épuration. Les ouvrages existants sont voués à la démolition excepté le bassin tampon qui sera réutilisé.

L'implantation et la composition globale ont fait l'objet d'une attention soutenue.

## ■ Limitation des nuisances

Une réflexion a été menée sur la limitation des nuisances susceptibles d'être produites par cet équipement. Ainsi, pour limiter les **nuisances visuelles**, une attention particulière a été portée à l'insertion paysagère de l'ensemble (bardage, toiture végétalisée, plantations d'arbres et d'arbustes d'essence locale...).

Concernant les potentielles **nuisances sonores**, la solution adoptée a été de couvrir les équipe-

ments et d'insonoriser les locaux les plus émissifs.

Enfin, la mise en place d'une désodorisation sur charbon actif poussée et le stockage des bennes éloigné des habitations limitera les possibles **nuisances olfactives**.

## ■ Sobriété énergétique

Qui dit développement durable et transition écologique pense forcément sobriété énergétique. Les procédés de traitement qui ont été choisis sont peu gourmands en énergie par rapport à des process classiques avec une consommation énergétique estimée à 25 - 30 % de moins. La station d'épuration de Léognan sera vertueuse en ce qui concerne sa consommation ce qui, au regard de la flambée des prix de l'énergie, est une bonne nouvelle de plus !

## ■ Une architecture intégrée

L'environnement a été une préoccupation majeure lors de l'éla-

boration de ce complexe. Les bâtiments et ouvrages intègrent donc une conception HQE (Haute Qualité Environnementale), la mise en place d'un chantier vert et une exploitation respectueuse des milieux et des hommes.

Afin d'intégrer au mieux la station dans son paysage sans le bouleverser, son architecture reprend une implantation classique et ordonnée où les ouvrages et les bâtiments sont placés afin de donner une géométrie au site tout en facilitant son ergonomie pour l'exploitant.

La pose de la première pierre a eu lieu le 22 septembre dernier (photo ci-contre).



De gauche à droite : Monsieur Bernard Fath, conseiller départemental de la Gironde, Madame Christine Baron, Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde, Laurent Barban, maire de Léognan, et Monsieur Nicolas Ilbert, directeur de la délégation Atlantique-Dordogne de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

## LES GRANDES ÉTAPES

- Avril à juillet 2022 : études
- juillet à septembre 2022 : démolition des serres et terrassements
- 22 septembre 2022 : pose de la première pierre
- Octobre 2022 : fondations
- Novembre 2022 à avril 2023 : construction des nouveaux ouvrages, installation des équipements et raccordements électriques
- Octobre 2023 : mise en service de la station d'épuration
- Décembre 2023 : démolition de l'usine existante

## LES CHIFFRES CLÉS

- Capacité : 18 000 équivalent habitant
- Débit : jusqu'à 750 000 l/h
- Durée du chantier : 21 mois
- Nombre d'intervenants : 5 à 20 personnes
- Coût : 7 500 000 euros TTC
- Financements : Agence de l'eau Adour-Gironde, Département de la Gironde, commune de Léognan

## SUIVI DE CHANTIER

Démolition des serres...





## UNE ARCHITECTURE MODERNE ET INTÉGRÉE : LA FUTURE STATION D'ÉPURATION...

